

Hockey sur glace | Bisbille autour de salaires impayés

## Le HC Ajoie mis aux poursuites

Par l'entremise d'une agence zurichoise, Gregor Thommen et Didier Schafer ont mis leur ex-employeur aux poursuites. Ils demandent que leurs derniers salaires soient versés. En Ajoie, on n'est pas prêt à céder.

Par Laurent Kleisl

Lundi 24 avril, un pli adressé à l'Office des poursuites du Porrentruy est posté dans la campagne zurichoise. La missive invite au lancement d'une procédure contre le HC Ajoie pour non-paiement de salaires dus. La demande émane de MFG Consulting.

Hasard déroutant, quelques joueurs ajoulots s'abritent sous l'aile protectrice du cabinet établi à Egg. «Nous demandons au HCA de verser le solde des rémunérations de Didier Schafer et Gregor Thommen», confirme Heinz Diezi, président du conseil d'administration de l'agence. Le club est accusé de n'avoir réglé qu'en partie le salaire de février et d'avoir omis de verser celui de mars. «Aucune clause dans les contrats n'autorise le club à agir de la sorte», précise Heinz Diezi.

### Plus de 200 000 fr. de pertes

Président de HC Ajoie, Patrick Hauert affronte la réalité sans se démonter. «Notre non-participation aux play-off et l'annulation des play-out ont causé une perte de l'ordre de 200 000 fr., étaye-t-il. Nous avons trouvé des solutions pour une partie de cette somme. Pour le solde, nous avons demandé aux joueurs de se responsabiliser. Même si les contrats n'évoquaient pas cette possibilité, pratiquement tous les joueurs, y compris les plus jeunes, ont accepté de laisser 10% de leurs salaires. Trois ont refusé. Schafer et Thommen en font partie.»

Le premier nommé se défend de vouloir saigner le club. L'attaquant d'origine fribourgeoise estime être dans son bon droit. «J'ai signé en Ajoie pour pas grand-chose, remarque Schafer. Avant la saison, on n'a jamais évoqué la possibilité de nous retirer de l'argent. J'estime avoir fait mon boulot. Après tout, ce sont quand même les dirigeants qui construisent l'équipe.» Pour éviter à l'avenir ces problèmes juridico-financiers, le HCA a réintroduit la fameuse clause dans ses contrats. «Une diminution de salaires est désormais prévue en cas de non-participation aux play-off», indique Patrick Hauert.

### «Faire respecter les droits des joueurs»

Malgré les sollicitations de MFG Consulting, les dirigeants ajoulots ont refusé d'entrer en matière sur les cas des deux joueurs plaignants. «Nous avons pourtant proposé d'échelonner les paiements jusqu'en septembre, note Heinz Diezi. Notre agence n'a rien à gagner financièrement dans cette affaire. Nous voulons simplement que les droits des joueurs soient respectés. Avec cet argent, ces hommes ne font que payer leurs factures.»

Selon la procédure ordinaire, l'Office des poursuites de Porrentruy a soumis un commandement de payer au HCA. «Nous avons fait totalement opposition», coupe Patrick Hauert. Dès cet instant, une bataille juridique pourrait s'ensuivre. «Cela ne fait peut-être que de commencer, soupire le président du club jurassien. Je trouve que tout cela va un peu loin.»

L'aura du club, actuellement en pleine campagne de transferts, ne sortira pas grandie de l'histoire. C'est une question de confiance, de crédibilité. «Ce qui me dérange, glisse Heinz Diezi, c'est qu'Ajoie offre aujourd'hui des salaires agréables sur le marché alors qu'ils n'ont pas honoré ceux de la saison passée.» L'engagement onéreux de Francesco Bizzozero, le défenseur de Coire, est ouvertement dans le collimateur. La réponse de Patrick Hauer fuse: «Nous parlons là d'un autre championnat. Et si le HCA veut atteindre les prochains play-off, il a besoin de ce genre de joueur expérimenté.»

D'un côté, un club qui, avec des moyens financiers limités, tente de bâtir une équipe crédible. Il a encore du boulot! De l'autre, une agence qui défend ses clients. Quel crédit donner à Heinz Diezi? Son entreprise est respectée dans le milieu. Contre une cotisation annuelle, des sportifs peuvent compter sur des conseils juridiques, financiers ou de reconversion. Pour Thommen et Schafer, les Zurichois font également office d'agents sportifs, moyennant une rémunération au pourcentage.

Les internationaux Ambühl, Fischer, Paterlini, Kobach, Lemm, Steiner, ainsi que les Ajoulots Rothen et Voisard sont clients. Pas mal. Entre les Jurassiens et MFG Consulting, la lutte s'annonce usante.